

Lettre d'information, le 05/10/2023



Les **Semaines d'information sur la santé mentale** sont l'occasion, pour le Centre hospitalier de Jonzac, de parler de la santé mentale aux côtés de nombreux partenaires, en offrant des moments privilégiés d'échanges à l'ensemble de la population. L'hôpital s'inscrit ainsi dans les **dynamiques territoriales de Promotion de la santé mentale du Sud de la Charente-Maritime** (Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, Communauté des communes de Haute-Saintonge, Communauté d'Agglomération Royan-Atlantique). Cette année, il apporte également sa contribution à **un événement départemental** sur les droits de la personne en santé mentale (porté par le Groupement de coopération santé mentale Charente-Maritime).

Les Semaines d'information sur la santé mentale

A propos des SISM : Créées en 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont une manifestation annuelle coordonnée par un collectif de 23 partenaires. Chaque année, un nouveau thème est proposé afin qu'associations, citoyens, usagers et professionnels se mobilisent et organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France.

Le thème 2023 : *A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit.*

Les 5 objectifs des SISM : Sensibiliser le public aux questions de santé mentale. Informer sur les différentes approches de la santé mentale. Rassembler les acteurs et spectateurs des manifestations, les professionnels et usagers de la santé mentale. Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale. Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Plus d'infos : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/>

La feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie

Dans son état d'avancement au 3 mars 2023, **la mise en œuvre de la feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie**, précise que :

Propos introductifs sur la souffrance psychique :

« La situation des personnes vivant avec des troubles psychiques en France est préoccupante. La demande de soins est en augmentation constante, notamment pour les troubles anxiodépressifs, les psycho-traumatismes, les troubles du comportement, les addictions.

Ces troubles appartiennent aux causes principales de morbidité et de mortalité. En effet, selon l'OMS, **1 personne sur 4** est touchée par des troubles psychiques à un moment de sa vie.

Or, **la prévention et les interventions précoces sont insuffisantes et les diagnostics trop tardifs**. Les ruptures de parcours sont trop nombreuses et entraînent une détérioration des trajectoires de soins et de vie. L'insertion sociale et l'accès à une vie active et citoyenne correspondant aux capacités et aux choix des personnes sont insuffisants, et **la stigmatisation relative aux troubles psychiques est encore trop prononcée**.

Le contexte est également marqué par des inégalités importantes dans l'offre de soins et de professionnels présents sur les territoires, par un gradient social dans la prévalence des troubles et par des réponses hétérogènes mises en œuvre par les territoires... »

Un état de la santé mentale des français en début 2023 :

« Au mois de décembre 2022 (vague 36 de l'enquête COVIPREV de Santé publique France du 5 au 9 décembre 2022), **un tiers des personnes** interrogées présentaient un état anxieux ou dépressif et une personne sur dix déclarait avoir eu des pensées suicidaires dans l'année.

La santé mentale des Français, fortement dégradée depuis le début de la crise sanitaire, peine à récupérer. Si une partie des effets est sans doute attribuable aux impacts à long terme de la crise sanitaire, le contexte actuel (tensions internationales, inflation, changement climatique...) contribue sans doute également aux difficultés observées. »

Source : <https://sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/synthese-du-bilan-de-la-feuille-de-route-sante-mentale-et-psychiatrie-au-3-mars>

La santé mentale et la psychiatrie des Adultes au Centre hospitalier de Jonzac

A. La lutte contre la stigmatisation et pour le respect des droits des personnes handicapées

La philosophie du pôle s'appuie sur des actions et une politique au long cours de lutte contre la stigmatisation et pour le renforcement de la citoyenneté, qui s'adosent à un développement de la recherche en santé mentale dans le Pôle, conduite en partenariat avec l'Université programme STIGMApro.

<https://www.santementale.fr/2021/12/stigmapro-une-intervention-pour-reduire-la-stigmatisation-dans-les-pratiques-soignantes/>

Droits des personnes handicapées : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022055392>

QualityRights de l'OMS Agir, unir et responsabiliser pour la santé mentale :

https://cdn.who.int/media/docs/default-source/mental-health/qualityrights/qrflyer_11-14-2022_fr.pdf?sfvrsn=26382b58_1#:~:text=QualityRights%20est%20l'initiative%20mondiale,handicap%20psychosocial%2C%20intellectuel%20ou%20cognitif1

Les pratiques orientées rétablissement structurent les interventions de tous les acteurs.



Le pôle a été engagé dans l'appui à la création d'un Groupe d'entraide mutuelle (GEM) territorial auto géré par les personnes en situation psychique, renforçant leur pouvoir d'agir et leur citoyenneté.

Les actions pour le respect des droits et d'accès aux droits des citoyens ayant des problèmes de santé mentale fondent l'engagement du pôle de psychiatrie dans la réalisation du Projet territorial de santé mentale de la Charente-Maritime (PTSM 17), <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/82073/download?inline>), et dans la création de CLSM sur tous les territoires où il intervient, luttant contre la stigmatisation qui est le premier facteur de handicap psychique pour les usagers. Cf. *Programme de recherche STIGMApro*.

B. La prévention et la promotion de la santé

La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique. Les actions de prévention et de promotion de la santé mentale pour les citoyens de tous ces territoires ont pour ambition de concourir à la réduction des risques en tentant d'agir sur les déterminants de la santé.

Le pôle de psychiatrie, rattaché à un établissement public de santé, en conjuguant ses missions de psychiatrie et santé mentale avec celles d'animation de la santé publique de l'hôpital de Jonzac, va structurer, dans une politique pluriannuelle, bien au-delà des seules SISM, la diffusion des informations, des enjeux et des réponses spécifiques offertes aux populations pour mieux concourir à la santé mentale du territoire.

[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Devictor - Service public territorial de sante2.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Devictor_-_Service_public_territorial_de_sante2.pdf)

Parmi ces enjeux, la santé environnementale est au cœur de cette collaboration entre animation en santé publique et politique de santé mentale, répondant aux préoccupations citoyennes les plus actuelles des habitants.

Tout cela construit « une approche populationnelle et territoriale » telle que décrite dans le *Rapport du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie* :

[https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/hcaam - rapport_sante_mentale - web.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/hcaam_-_rapport_sante_mentale_-_web.pdf)

Contact :

Animation Santé publique/ Prévention Promotion de la santé
Centre hospitalier
4, avenue Winston Churchill - BP 80 109 – 17 503 JONZAC Cedex
Tél. : 05-46-48-91-50 / Courriel : sppa@ch-jonzac.fr